

VŒUX DU COMITE DIRECTEUR DE LA LNV *

I. VŒUX DU COMITE DIRECTEUR DE LA LNV

VŒU N°1

- **Référence** : Règlement et Cahier des Charges des CFC.
- **Constat** : En l'état actuel des choses, 3 joueurs aspirants ou en convention de formation sont obligatoires, dont 2 doivent figurer sur la feuille de match de Pro A. Outre la difficulté de recruter ce type de joueur, sur ce type de contrat, rendre leur présence obligatoire en Pro A est un non sens en matière de formation.
- Soit le joueur a le niveau pour figurer en Pro A et les clubs ne se priveront pas de sa présence, soit il ne l'a pas et l'obliger à y figurer va empêcher la plupart du temps sa participation au sein de l'équipe CFC (déplacements, fatigue...).
- **Vœu** : La présence des joueurs aspirants ou en convention de formation, n'est pas obligatoire lors des matches de l'équipe Pro A. Sauf blessure ou maladie, elle le reste lors des rencontres CFC.

Avis du Bureau Exécutif : Défavorable. Le fond de cette demande n'est pas opportun. Toutefois, le Bureau Exécutif serait favorable au fait qu'un joueur CFC de Pro A Masc. soit prêté en Pro B Masc dans des conditions qu'il reste à définir

VŒU N°2

- Le Comité Directeur demande à ce que les équipes CFC soient considérées comme des équipes réserves.

Avis du Bureau Fédéral Restreint : Favorable.

VŒU N°3

- Le Comité Directeur demande à ce qu'une équipe réserve CFC puisse évoluer en N1.

Avis du Bureau Exécutif : Favorable en fonction du vœu N°2.

VŒU N°4

- Dans les compétitions de la LNV, ne pas exclure comme arbitre (1^{er} ou 2^{ème}) des arbitres de la ligue du club recevant à condition qu'ils soient arbitres du panel A.

Avis du Bureau Exécutif : Favorable.

VŒU N°5

- Toute équipe de LNV ayant deux joueurs (ses) sélectionné(e)s dans l'Équipe Nationale Junior de la FFVB et qui font partie d'un collectif d'un club LNV peut demander le report de sa rencontre.

Avis du Bureau Exécutif : Défavorable. Sur la forme, il est difficile de faire d'un cas une généralité. Sur le fond, une telle demande ne serait pas crédible vis-à-vis des médias.

VŒU N°6

- Création d'une division intermédiaire entre la Pro A Fém. et la Nationale 1 Fédérale.

Avis du Bureau Exécutif : Attente analyse politique et technique de la situation.

VŒU N°7 (RC CANNES)

- Développement du niveau du championnat de France et du niveau de l'équipe nationale par le biais de la formation,
- Ouverture des CFC sans limite d'âge,
- Organisation de stage pour les équipes jeunes au sein des clubs Pro AF,
- Inviter les entraîneurs Pro dans les pôles,
- Meilleure formation de l'entraîneur de l'équipe nationale aux clubs Pro AF sur les contenus d'entraînement et les programmes.

Avis du Comité Directeur LNV : Transmis à la FFVB.

Avis du Bureau Exécutif : Ces éléments devront être examinés dans le cadre d'une analyse politique globale de ce secteur.

*** Par décision de l'AG 2003, les vœux de la LNV arrivés à la FFVB avant le 31/12 sont susceptibles d'être appliqués dès la saison prochaine sous réserve de l'acceptation du 1^{er} Comité Directeur Fédéral de l'année, puis de l'AG de la FFVB.**